

Les organisations syndicales représentatives étaient réunies pour un CSA, ce mardi 30 mai 2023. **L'UFAP-Unsa Justice** était présente.

- Résultats de l'enquête sur la sociologie des personnels et les risques psychosociaux

Deux étudiantes ont procédé à une enquête sur les personnels de surveillance, par le biais d'un questionnaire, très prochainement, les résultats seront transmis aux agents.

Si le sondage paraissait assez complet, pour **l'UFAP-Unsa Justice**, il est difficile d'en tirer une véritable conclusion puisque les retours (69 sur 187 agents du CEA) ont été trop peu nombreux, et surtout par des agents hors détention.

Il en ressort les observations suivantes :

- les agents déclarent en majorité qu'ils effectuent des tâches répétitives mais sans ennui
- la relation entre les agents sont bonnes, ils ressentent une forte solidarité et une bonne entente
- Les relations avec les supérieurs hiérarchiques sont perçues comme professionnelles et de confiance
- Les notations posent problème puisqu'il n'y a pas de corrélations entre les notes et les observations.
- Il y a un manque d'équité dans la répartition des tâches
- Les agents se plaignent du volume trop important de mails
- Les surveillants disent qu'ils sont sous-payés par rapport aux tâches, aux horaires décalés et aux sacrifices consentis
- Les surveillants expriment que leur travail donne satisfaction mais c'est un métier qui ne fait pas rêver
- Les agents sont déçus par le manque de rigueur de ce métier
- Une grande majorité ont déjà été victimes de violence verbale ou physique, parfois avec des collègues !!!
- Les surveillants ne veulent plus de matin/nuit

- Les bureaux doivent être réaménagés afin de se sentir mieux

L'UFAP-Unsa Justice trouve dommage que cette enquête n'ait pas réussi à mettre en exergue, le malaise de toute une profession, qui a travers la dernière réforme indemnitaire est méprisée par nos dirigeants.

Parallèlement, si la confiance existe dans la relation avec la hiérarchie, il est étonnant d'avoir à relever la problématique de la notation et de l'évaluation ...

- Gestion des congés bonifiés

La Direction a transmis aux OS, une note afin de réguler l'attribution des congés bonifiés.

L'UFAP-Unsa Justice tient à souligner l'importance des congés bonifiés pour nos collègues ultra-marins, et également à dénoncer la médiocrité de cette nouvelle formule de congés bonifiés.

Cette nouvelle formule est inadaptée et source de tensions, elle par ailleurs, dans l'absolu, fait disparaître la notion de bonification, puisque les agents prennent des congés normaux, désormais, seules les prises en charge du voyage et de la vie chère montrent une spécificité pour nos collègues issus d'un DROM (Départements-Régions d'Outre-Mer) ou d'un COM (Collectivités d'Outre-Mer).

L'UFAP-Unsa Justice donnera cette note aux agents concernés afin qu'ils puissent se prononcer sur les critères que souhaite mettre en avant la Direction afin de prioriser les agents si les dates posaient problèmes.

En attendant, **L'UFAP-Unsa Justice** ne validera pas une note qui serait trop contraignante pour les agents et qui ne respecterait au final, pas les droits de tous en générant des iniquités. En effet, la Direction envisage la possibilité de mettre en place un système de point, pour prioriser des agents par rapport à d'autres.

- Nouveau service mixte

A l'initiative de **L'UFAP-Unsa Justice**, les surveillants du service mixte pourrait être dotés d'un nouveau planning.

Le SDA a proposé le nouveau planning au DIOS (Délégué Interrégional à l'Organisation des Services) afin de faire le point sur notre proposition.

Pour le DIOS, le nouveau service engendre trop d'heures supplémentaires (43,5 heures de travail en moyenne par semaines).

Il est préconisé qu'un service ne doit pas excéder en théorie, plus de 40 heures de travail en moyenne par semaines.

Pour **L'UFAP-Unsa Justice**, cet argument ne tient pas puisque le nouveau planning n'engendre pas plus d'heures que l'ancien service. Il est paradoxal de dénoncer un projet de service présentant trop d'heures supplémentaires quand on vit depuis des années un service qu'a imposé l'administration qui n'en présente pas moins.

Le SDA a proposé une solution afin de palier ce problème, en effet, les agents seront placés en position coupure (matin, soir ou matin/soir) en lieu et place d'une longue journée durant un week-end sur une période de 12 semaines.

Cette manipulation permet d'être dans la légalité paraît-il, elle correspond surtout à une commande du DIOS.

Avec cette modification, le DIOS a donné un accord de principe pour l'application de ce planning.

Cette disposition le week-end restera sans aucun doute théorique puisque les ressources en RH ne permettront pas de le mettre en application.

L'UFAP-Unsa Justice souhaite mettre en application le nouveau planning le plus rapidement possible en prenant garde que le DIOS et le SDA ne se servent pas de cela pour placer leurs idées novatrices qui leur permettent surtout de faire les modifications que EUX veulent ...

- Informations diverses

La Direction nous informe que la Mairie de Roanne a sollicité l'administration pénitentiaire pour que les surveillants défilent le 14 juillet.

L'UFAP-Unsa Justice revient sur les plaintes des agents qui restent sans réponse. La Direction nous informe qu'ils vont relancer le parquet afin de faire le point avec les agents concernés.

L'UFAP-Unsa Justice a été surprise par un mail qui déclare que les climatiseurs ne devront pas être trop bas. La Direction nous informe que si la température des bureaux excède les 26°C, les agents pourront solliciter les techniques afin d'augmenter le débit des climatiseurs.

Pour **L'UFAP-Unsa Justice**, c'est une économie de bout de chandelle au détriment de la qualité de vie au travail des agents. **L'UFAP-Unsa Justice** demande la non application de cette directive qui n'a aucun sens.

L'UFAP-Unsa Justice demande de la souplesse sur l'attribution de CET durant la période estivale. Il est contre productif et illégal de prononcer un refus, uniquement sous couvert d'être en été.

Si les effectifs sont suffisants, les CET doivent être attribués. C'est dans l'intérêt commun.

Les ACT ont été votées régionalement, Roanne sera dotée pour le service de nuit de 8 nouveaux téléviseurs.

L'UFAP-Unsa Justice de Roanne remercie ses représentants régionaux qui ont œuvré pour obtenir ces télévisions, alors qu'historiquement, ce type d'achat est refusé.

Pour **L'UFAP-Unsa Justice** L.FAVEUR/J.PICORNELL/V.THUMERELLE/G.TULOUP